



Canada

Voir au-delà du handicap
Promoting a new perspective on disability

Le Bulletin national de la Vie autonome

LA PERSPECTIVE

Été 2009

Volume 14 / Numéro 2

Une chercheuse de VA Canada gagne un prix national

VA Canada est heureuse de féliciter Diane Driedger, corechercheuse dans le cadre du projet sur l'alphabétisation et la qualité de vie, qui a reçu le premier prix annuel Tanis Doe pour l'étude de la condition et la culture des personnes handicapées, qui a été présenté par l'Association canadienne des études sur l'incapacité pendant sa conférence annuelle les 25 et 26 mai 2009 à Ottawa.

Selon l'ACEI : « Le prix, nommé en honneur de l'activiste et professeure Tanis Doe décédée en 2004, rend hommage à une personne qui ose "dire

les choses telles qu'elles sont" afin de faire avancer l'étude et la culture des personnes handicapées, et qui a enrichi la vie des Canadiennes et Canadiens handicapés par la recherche, l'enseignement ou l'activisme. »

Diane a aussi coécrit, avec Michelle Owen et Bonnie Brayton, directrice générale nationale du Réseau d'action des femmes handicapées du Canada, le livre *Dissonant Disabilities: Women with Chronic Illnesses Explore Their Lives*. Ce livre peut être acheté en ligne à www.chapters.ca ou à www.womenspress.ca.

En-tête des sections

Dans l'actualité	2
Pleins feux sur le réseau	6
L'un fait la force	9
Le personnel de VA Canada	12
Coup d'oeil humoristique sur la Vie autonome	14
Le coin de la politique sociale et de la recherche	15
Le coin de la collecte de fonds	20
En voyage	22
Liens, outils et ressources	23



Quelques participants au Forum des directeurs généraux tenu en mai 2009, à Ottawa

Voir la page 6 pour l'article.

Dans l'actualité

L'Accessible Channel est maintenant en ondes

Le 29 janvier, l'Accessible Channel (TACTv) a été lancé. Il s'agit d'une chaîne nationale de télévision numérique à haute définition, avec sous-titres codés et descriptions parlées, destinée spécialement aux personnes ayant des déficiences visuelles et auditives, mais que toute la famille peut utiliser avec plaisir. Tous les abonnés du câble ayant souscrit au bouquet de télévision numérique de base ont accès à la chaîne TACTv.

Voici les numéros de poste auxquels divers fournisseurs offrent la chaîne TACTv :

Bell TV	48
Cogeco Ontario	555
Cogeco Québec	66
Rogers	888
SaskTel	554
Shaw	888
Shaw Direct	888
Telus TV	55
Vidéotron	27

Pour de plus amples renseignements sur l'Accessible Channel ou pour obtenir l'horaire des émissions, visitez son site Web à <http://www.tactv.com/>

La grève des chauffeurs d'autobus de Kingston est inacceptable!

Le 16 avril, les chauffeurs de Kingston Access Bus (autobus accessibles de Kingston) se sont mis en grève, laissant 3 600 usagers inscrits sans transport pendant plus de deux mois!!! Un accord conclu le 15 juin a mis fin à la grève et prévoyait le retour en service des autobus au plus tard le 21 juin. Cette grève fait ressortir les inégalités auxquelles les personnes handicapées font face chaque jour. Sans taxis accessibles aux personnes en fauteuil roulant dans la ville et sans véritable service d'autobus municipal accessible, les usagers de Kingston Access Bus ont été contraints de rester chez eux, prisonniers d'un système qui fonctionne contre eux. La grève a une fois de plus démontré que les personnes

handicapées sont traitées comme des citoyens de seconde zone. Bien que la compagnie ait réussi, de justesse, à maintenir le service pour les personnes ayant besoin de dialyse trois fois par semaine pour rester en vie (pour lesquelles un seul rendez-vous manqué peut entraîner la mort), tous les autres usagers qui avaient des rendez-vous chez le médecin ou pour leur travail ou qui avaient des sorties prévues ont été obligés de les rater ou de dépendre d'amis ou de membres de leur famille pour s'y rendre et retourner chez eux.

Cette situation est tout à fait inacceptable! La grève des chauffeurs de Kingston Access Bus a eu un impact négatif mesurable sur la qualité de vie

des personnes handicapées. Malgré les protestations du public, rien n'a été fait. Pourquoi ne considère-t-on pas le transport par autobus accessible comme un service essentiel dont les employés n'ont pas le droit de grève, non seulement à Kingston, mais partout au Canada? Un service qui est financé par

les fonds publics et fourni par le secteur privé est un système défaillant! Nous devons sommer nos administrations municipales et nos gouvernements provinciaux et fédéral d'adopter de nouvelles mesures législatives pour protéger les droits des usagers des autobus accessibles.

Le soutien entre pairs : un paradigme pour guérir

Par Diane Driedger

« Qu'est-ce que la vie autonome? », me demandait Allan Simpson, directeur général du centre de vie autonome de Winnipeg, chaque fois que l'on se rencontrait au milieu des années 1980. Je me souviens de m'être sentie exaspérée par Allan après avoir répondu pour la 20^e fois à cette question, parce qu'il semble bien qu'il n'était toujours pas satisfait. Je me rends compte maintenant qu'Allan faisait appel à mes lumières, qu'il retournait constamment la question dans sa tête pour arriver à comprendre le concept de la Vie autonome (VA) avec précision. Il avait l'habitude de réfléchir tout haut.

Mais en fait, qu'est-ce que la vie autonome? À mes débuts dans le mouvement VA, j'étais une alliée non handicapée qui aidait à lancer le CRVA de Winnipeg dans les années 1982 à 1984. J'ai été la présidente du comité directeur, puis la vice-présidente et la présidente du comité des programmes. Henry Enns, avec lequel je travaillais au sein de l'Organisation mondiale des personnes handicapées (OMPH) et du

Comité central mennonite du Canada, avait le feu sacré en ce qui concerne les centres de vie autonome. Il m'a dit, au sujet de l'érudit américain Gerben DeJong et de son paradigme de la vie autonome : « Nous avons besoin au Canada d'exactly la même chose qu'ils ont à Berkeley, en Californie ».

Pour moi, une universitaire de 22 ans qui s'enthousiasmait pour le mouvement de défense des droits des personnes handicapées, tout cela avait du sens. Pourquoi les personnes handicapées n'établiraient-elles pas leur propre organisation pour répondre à leurs besoins, étant donné qu'elles savent le mieux ce dont elles ont besoin? De plus, il y avait beaucoup de lacunes dans les services, et beaucoup d'autres services dont les personnes avaient besoin à Winnipeg n'existaient pas. La seule organisation de service aux personnes handicapées en ville était la Society for Crippled Children and Adults of Manitoba, qui, selon certaines personnes handicapées auxquelles j'avais parlé, avait dans bien des cas estampillé leurs dossiers des mots « inaptes au travail ».

Nous avons donc embrassé la philosophie de VA. Le comité directeur communautaire mis sur pied par le Comité central mennonite voulait ouvrir un centre de VA. C'est ce qu'il a fait en 1984, avec Allan Simpson comme directeur. J'ai décidé de passer à d'autres domaines d'étude et de travail, laissant l'édification du centre aux personnes handicapées.

Six ans plus tard, j'ai aidé à établir un centre de VA à Port d'Espagne, à Trinité-et-Tobago dans le cadre de mon travail avec le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD). Le CCD avait réussi à réunir des fonds de démarrage pour payer le personnel et les installations du centre. Il offrait aussi de nombreux programmes, une formation professionnelle, l'utilisation d'ordinateurs, l'information et l'aiguillage, la défense des droits et le soutien entre pairs. Au cours de cette période, j'ai amorcé ma transition vers la situation de personne handicapée. En 1991, des douleurs myofaciales au bras et dans le cou sont apparues à force de tenir le téléphone au bureau (je parlais beaucoup au téléphone à ce moment-là!). En 1993, j'ai commencé à avoir d'étranges douleurs musculaires et à faire des infections, et en fait, j'ai été malade pendant les six semaines que j'ai passées à Trinité à travailler au centre de VA.

C'est pendant cette période que j'ai rencontré Kathleen Guy, une femme ayant une déficience visuelle qui « sortait travailler » (comme on dit à Trinité) au centre de VA chaque jour. Elle était devenue aveugle quelques années plus

tôt et se préparait à réintégrer le monde du travail. Nous avons travaillé ensemble au programme des femmes du centre parce que, comme disait Kathleen, il n'y avait pas de femmes handicapées à l'autre bout des lignes téléphoniques du centre de VA et les femmes avaient besoin de se parler et de se soutenir. C'est ainsi qu'est né le réseau des femmes handicapées (DAWN Trinidad and Tobago). Il s'agissait d'un groupe de soutien entre pairs et de formation qui est issu du centre de VA. C'était un groupe de femmes vibrant et axé sur l'action qui pouvait réellement organiser les meilleures fêtes de Noël, comme je devais m'en rendre compte au fil des ans! Le mouvement n'a jamais été aussi amusant au Canada, me suis-je dit! Pendant les années qui ont suivi, le groupe a tenu des réunions de soutien entre pairs et des séances de formation en alphabétisation, artisanat, maintien de la santé, cuisine, informatique et culture en récipient.

En 1997, je me rétablissais d'une importante crise de fibromyalgie. Les hivers à Winnipeg mettaient mes jointures et mes muscles à rude épreuve. Je savais que j'avais besoin de chaleur pour me refaire une santé. J'ai communiqué avec Kathleen et j'ai demandé si je pouvais donner un cours quelconque à DAWN, à Trinité. Je lui ai dit que je travaillerais bénévolement si elle pouvait me trouver un endroit convenable où vivre et m'apprendre comment on vivait là-bas. J'ai pris mes économies et, en octobre, je suis partie vivre à Trinité et j'y suis restée jusqu'en avril de l'année suivante. On m'a

demandé de donner un cours sur l'estime de soi et l'image corporelle une fois par semaine au bureau de DAWN. Les étudiantes allaient avoir de 12 à 80 ans. Je me suis dit que j'avais de bonnes choses à dire sur cette question et que ce serait amusant de donner le cours. Je ne savais pas qu'on m'en apprendrait beaucoup plus sur moi que je ne l'aurais jamais cru possible.

Nous avons ri, nous avons pleuré, nous nous sommes apitoyées ensemble sur notre situation de femmes handicapées. Les femmes qui vivaient avec une déficience depuis longtemps m'ont beaucoup appris sur la dignité des femmes handicapées et, en fin de compte, sur la dignité des femmes tout

court. Je ne me sentais plus comme un monstre, cette femme faible clouée au lit qui ne pouvait plus participer aux mêmes activités qu'auparavant. On m'acceptait pour ce que je pouvais donner en temps et en énergie. J'avais trouvé mon chez-moi. En plus de vivre dans un climat chaud qui avait effectivement un effet positif sur ma santé, c'est pendant cette année que j'ai bâti mon concept de moi-même et mon estime de moi en tant que femme handicapée. Nous étions toutes d'âges différents, avec des antécédents raciaux et des handicaps différents, mais nous savions, au fond de notre cœur, que nous avions quelque chose à donner et nous le partageons les unes avec les autres.

Le pôle Nord – accessible?



Dave Shannon
et Chris
Watkins visite
Le pôle Nord

Sans doute! Si vous ne l'avez pas encore entendu dire, sachez que Dave Shannon, un ancien membre du Conseil d'administration de VA Canada, avocat, défenseur et

promoteur des droits des personnes handicapées et maintenant explorateur frontalier, est devenu la première personne quadriplégique et en fauteuil roulant à jamais atteindre le pôle Nord. Avec celui qui dirigeait conjointement avec lui l'expédition et qui est aussi avocat, Chris Watkins, Dave a créé « Team Independence 09 » pour

promouvoir l'élimination des obstacles à l'accessibilité et une plus grande inclusion dans la communauté. Pour marquer cet exploit, Dave et Chris ont planté au pôle Nord un écriteau « Stationnement pour fauteuils roulants » en même temps que les drapeaux des Nations Unies, du Canada et de l'Ontario.

En atteignant le pôle, Dave a déclaré : « Cet écriteau représente tous les gens qui sont confrontés dans leur vie à des défis ou à l'adversité et qui rêvent de les surmonter. Il n'y a pas de rêve qui ne puisse se réaliser lorsque nous nous donnons tous la main dans nos foyers, nos villes, nos pays et notre village mondial ».

Pleins feux sur le réseau

Forum des directeurs généraux

Les directeurs généraux des centres de vie autonome se sont réunis à Ottawa les 7 et 8 mai de cette année pour le Forum des directeurs généraux. Pendant le



Traci Walters et la présentatrice Rabia Khedr

Forum, commandité par la BMO, les participants ont notamment pu assister à des présentations sur le nouveau Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) du gouvernement canadien et sur la littératie financière et ont examiné des moyens d'accroître la diversité au sein des centres de VA. Le Forum a aussi donné aux directeurs généraux l'occasion de partager leurs idées sur la collecte de fonds et la gestion des ressources humaines et d'autres ressources pendant cette période économique difficile, mais surtout, il leur a donné la possibilité de se rencontrer en face à face et de discuter des moyens par lesquels nous pouvons tous nous soutenir les uns les autres pour relever les défis actuels et futurs.

Activités de financement

Des centres de VA de toutes les régions du pays ont été occupés à organiser des activités de financement et à établir des partenariats avec des entreprises locales pour aider à recueillir des fonds, réparer les immeubles abritant les centres et offrir un meilleur ensemble de programmes à leurs consommateurs. Voici quelques-unes des activités de financement amusantes organisées par les centres.

Classique de golf de bienfaisance - Independent Living Resource Center of Calgary (ILRCC)



84 golfeurs se préparent à commencer leur journée au tournoi de golf de bienfaisance à Calgary

Le 4 juin, 84 golfeurs ont participé à la première Classique de golf annuelle à l'appui du ILRCC qui, avec ses 18 commanditaires et les dons de nombreux autres personnes et organismes pour la

vente aux enchères silencieuse, a rapporté plus de 9 000 \$!! De plus, DEUX postes de radio locaux ont donné au ILRCC de la publicité gratuite d'une valeur de 5 000 \$ afin d'aider à faire la promotion de l'événement vers la fin de la semaine précédant le 4 juin. Cet événement a été un tel succès que la date de la Classique de l'an prochain a déjà été fixée!!!

Un tournoi de curling à tout casser — Breaking Down Barriers Independent Living Centre, à Collingwood, en Ontario.



Les participants du 3^e tournoi annuel de curling 'Rockin' the Roof off Bonspiel', Breaking Down Barriers' à Collingwood

Le club de curling était bondé de joueurs et de spectateurs lors du 3^e tournoi annuel de curling 'Rockin' the House que le Centre Breaking Down Barriers a tenu le samedi 21 mars. Des représentants de la municipalité, des directeurs d'entreprises locales et des résidents de la localité se sont réunis pour soutenir les personnes handicapées de toute la région du triangle géorgien.

Dans le cadre de cet événement, qui affichait COMPLET, des équipes de personnes ayant toutes sortes de capacités avaient droit à deux parties, un déjeuner continental, un excellent diner, des toques, des trophées, des prix, une ÉNORME vente aux enchères silencieuse, une table de surprises, des tirages, des massages gratuits et une journée complète de plaisir et de rire garantis!! Cet extraordinaire événement a permis de recueillir 13 630 \$!!! Sensationnel! Voici une photo des participants.

Partenariat avec Agrium — Disability Resource Centre For Independent Living de Kapuskasing, en Ontario



Kapuskasing – la directrice générale, Patricia Simone, avec l'équipe d'Agrium

Agrium, une entreprise locale de Kapuskasing, a tenu son activité de renforcement de l'esprit d'équipe au

centre de vie autonome local. Ce partenariat a permis de retaper, de repeindre et de réparer le Centre. Agrium a aussi organisé un barbecue et nourri environ 30 personnes au Centre! Quelle bonne idée pour amener des entreprises locales à s'impliquer dans leur Centre local!

Marathon de danse printanier — Independent Living Nova Scotia, de Halifax, en Nouvelle-Écosse

Le 6 mai, des personnes handicapées et leurs familles et amis ont dansé toute la nuit au 2^e marathon annuel printanier de danse du ILNS. Des Fred Astaire et des Ginger Rogers, des John Travolta et des Olivia Newton Johns se sont pressés sur le plancher de danse pour exhiber leurs talents et rassembler des fonds pour améliorer les programmes et services offerts par l'ILNS.

L'événement a donné aux personnes handicapées une occasion de se réunir et d'aider à redonner un peu de ce qu'elles ont reçu à la communauté.



Les danseurs Max et Andrew au
marathon de danse printanier de
l'ILNS

L'enthousiasme que les consommateurs et leurs invités ont manifesté sur le plancher de danse était à l'image de l'énergie qu'ils ont déployée pour recueillir des fonds pour l'ILNS. Leurs efforts ont contribué à rassembler plus de 2 000 \$.

Chronique Réseau Franco

Mai a été un mois bien rempli à Vie Autonome Péninsule Acadienne. Du 4 au 28 mai, le Centre a eu 3 étudiants en sciences infirmières qui ont fait un stage d'apprentissage communautaire. Ils ont aidé à organiser une semaine d'activités pour tous les membres du 22 au 26 mai. Pendant cette semaine, les activités

suivantes ont eu lieu : conférence sur l'activité physique; *Rallye* de six stations sous le thème de la vie active sur le sentier riverain en arrière du bureau de VAPA et une journée de jeux.

Les 14, 21 et 28 mai et le 4 juin, le Centre a présenté des chroniques à notre radio



Arisma Losier et Traci Walters
présentent un prix à Guy Lanteigne, à
Shippigan

communautaire sur quatre sujets, soit les troubles d'apprentissage, la santé physique, l'inclusion sociale et l'accessibilité, en plus de parler de son ouverture officielle du 5 juin. Il a également accueilli une stagiaire en secrétariat entre le 19 mai et le 12 juin.

Pour souligner la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick, qui a eu lieu du 30 mai au 6 juin 2009, Vie Autonome Péninsule Acadienne inc. a annoncé qu'il allait offrir une formation sur la plateforme Acollab, qui allait être donnée par Communautaire durant la SSSPH. De plus, un 5 à 7 dont le thème était « L'accessibilité, une responsabilité sociale », a eu lieu le jeudi 4 juin 2009 pour tous les employeurs, propriétaires d'établissement et représentants des municipalités de la région. Monsieur Danny Soucy, consultant en programmes et en formation pour l'Association du

Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire, était le conférencier invité. Il a fait une présentation sur la personnalisation de l'emploi. La cérémonie d'ouverture officielle des nouveaux locaux du Centre, ainsi que le lancement officiel de son nouveau nom, qui a changé de « Centre de Ressource Vie Autonome – Région Péninsule Acadienne inc. » (CRVA-PA) à « Vie Autonome Péninsule Acadienne inc. » (VAPA), se sont déroulés le 5 juin 2009 entre 10h et 12h. En après-midi, de 13h à 16h, il y a eu des activités pour tous.

Dans un premier temps, le changement de local permettra à VAPA de desservir un plus grand nombre de personnes grâce à son accessibilité, et son nouveau nom répondra mieux aux normes nationales de Vie autonome Canada.

Le 9 juin, le Centre a tenu son AGA 2009 et le 11 juin, il a monté un kiosque durant les 1^{er} Jeux des aînés francophones des maritimes qui se sont déroulés dans la Péninsule acadienne. Le Centre a ainsi sensibilisé beaucoup de gens et fait connaître le centre davantage. Quelques activités ont été organisées pour nos membres au cours de l'été, dont la neuvaine du 26 juillet et lors du Congrès Mondial Acadien qui s'est déroulé du 7 au 23 août 2009.

Nous espérons que vous avez tous passé un bon été!

De tous les membres et employés de Vie Autonome Péninsule Acadienne.

L'un fait la force

Une conversation avec Bob Venus – En quête de justice sociale

Par Mary Dufton

Bon nombre de personnes handicapées ont besoin d'aide chaque jour pour se préparer à sortir. Les soins à domicile autogérés peuvent être essentiels pour parvenir à l'autonomie. Grâce à eux, une personne n'a pas à dépendre de fournisseurs de services pour ses activités quotidiennes.

Bob Venus a contribué à faire avancer la cause des personnes handicapées et le mouvement Vie autonome. En agissant seul, il a porté la question des soins autogérés à l'attention de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Bob, qui a la dystrophie musculaire, a la chance d'être parfaitement intégré dans son quartier et dans sa collectivité. Son leadership efficace a donné un visage aux soins autogérés dans sa province.

Bob s'est fait le défenseur des soins autogérés après avoir vécu de première main les frustrations causées par son état. Il a dû renoncer à son emploi de contrôleur à la municipalité régionale de Halifax parce que son fournisseur de soins à domicile n'arrivait pas avant 10 h le matin pour l'aider à se préparer pour le travail. Il arrivait continuellement en retard.

Bob s'est retiré de son association d'entraide parce qu'il devait retourner chez lui avant 20 h 30 pour pouvoir bénéficier du service d'aide pour se

mettre au lit. Il ne pouvait pas participer aux réunions de famille au chalet parce qu'il ne pouvait pas recevoir les soins ailleurs que chez lui. Ce n'était pas une vie.

« Essayer pendant plusieurs années de vivre de façon autonome avec l'aide des services ordinaires de soins à domicile ne me permettait pas du tout de vivre de façon autonome. Ils ont une politique très rigide qui ne tient pas compte des besoins différents de leurs clients. J'étais devenu un prisonnier chez moi, sans vie sociale ni activité à l'extérieur. »

« Le centre de VA, en collaboration avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, a lancé en 1995 un projet pilote de soins à domicile autogérés pour un groupe de dix personnes. Il a été un énorme succès. »

« Comme la politique m'avait toujours intéressé, j'ai communiqué avec mon député à l'Assemblée législative pour lui demander son aide. » Ils ont décidé de porter la question à l'attention du public au moyen des journaux et de la radio. Après que le sujet a été présenté plusieurs fois à l'Assemblée législative, le programme a finalement été étendu à l'ensemble de la province.

Bob est un membre du Halifax Independent Living Resource Centre (ILRC) et a fait des contributions importantes au mouvement VA en

Nouvelle-Écosse. Il a été membre du conseil d'administration de ce centre de VA et il assiste régulièrement aux réunions mondaines et aux assemblées générales annuelles du Centre. Bob a soutenu activement les utilisateurs de soins autogérés. Sa stratégie a favorisé l'établissement d'une image positive des vraies personnes, en chair et en os, qui vivent avec une déficience.

Bob croit qu'il est essentiel de s'impliquer dans la collectivité et de se faire entendre pour amener des changements sociaux.

« Je dirais que le plus important pour amener des changements, c'est de sortir dans la communauté, de faire en sorte que les gens associent un nom à sa cause et d'attirer l'attention des médias. Dans l'ensemble, les personnes handicapées sont beaucoup trop polies. Elles doivent s'unir pour revendiquer d'une voix plus forte la justice sociale. Je crois aussi que les groupes et organisations de personnes handicapées devraient fusionner. De cette façon, nous aurions une voix plus forte pour lutter en faveur de notre cause. »

« Les difficultés et les défis que je vois et que je connais découlent des attitudes. J'ai toujours dit que l'attitude influe sur l'altitude, ou les sommets que l'on peut atteindre. En réfléchissant bien et en mettant en œuvre un plan d'action, on ferait apparaître d'incroyables occasions dans les domaines de l'emploi, du logement, du transport et du tourisme, pour n'en nommer que quelques-uns. Les fonds requis seraient minimes comparés

aux bénéfiques que la société dans son ensemble tirerait de cet investissement. »

« Aux États-Unis, les personnes handicapées ont la *Americans with Disabilities Act*. Cette loi est puissante et ne peut pas être remise en question. L'Ontario a commencé à en appliquer une, je crois, mais une telle loi devrait être une initiative fédérale pour qu'elle soit appliquée de façon égale dans toutes les provinces du Canada. En semant ces graines, tous les aspects économiques et sociaux qui posent des problèmes tomberaient en place naturellement. »

Bob aimerait que le système de transport et la situation de l'emploi changent pour les citoyens handicapés de sa province.

« Étant donné que la Nouvelle-Écosse est une des provinces du Canada qui comptent le plus grand nombre de personnes handicapées par habitant, le gouvernement devrait accorder beaucoup plus d'importance et d'attention à l'amélioration du système de transport, qui en a grand besoin. Cela donnerait aux personnes handicapées beaucoup plus d'occasions de s'engager dans leurs collectivités et réduirait l'isolement social, ce qui se traduirait par des modes de vie plus sains. »

« Les employeurs ne se rendent pas compte de l'énorme potentiel que représentent les personnes handicapées. Dans bien des cas, elles se sont avérées de meilleures employées et employeuses que les personnes non handicapées. »

En octobre dernier, pour souligner ses efforts en vue d'étendre les soins autogérés en Nouvelle-Écosse, Vie autonome Canada lui a remis son Prix d'excellence du consommateur de 2008. Ce prix est remis chaque année à une personne qui applique pleinement la philosophie de Vie autonome dans sa vie et qui est parvenue, malgré les obstacles, à choisir et à suivre une ligne de conduite qui lui permet d'atteindre un but professionnel. Le lauréat doit aussi être une personne qui va à l'encontre des idées préconçues qu'on se fait habituellement d'une personne handicapée.

« Recevoir le prix de VA Canada m'a donné un sentiment de grande humilité.

Je suis une personne très modeste, mais je l'ai accepté au nom de toutes les personnes handicapées en les encourageant à s'impliquer dans leur communauté en vue de contribuer à la quête d'égalité et de justice sociale. »

Bob Venus est certainement un modèle de rôle pour nous tous. Suivons son exemple.

Mary Dufton travaille à la fonction publique fédérale à des questions liées à la violence contre les personnes handicapées et les aînés. Elle est aussi la vice-présidente du Conseil d'administration du Ottawa Independent Living Centre.

Le personnel de VA Canada

Départs

Nous avons eu le regret d'apprendre en avril qu'un des membres du personnel du bureau national de VA Canada, Christine Malone, allait quitter l'organisation le 9 avril 2009. Christine a accepté un poste à la Ville d'Ottawa où elle aidera la ville à mettre en œuvre les nouvelles normes provinciales en matière d'accessibilité. Christine travaillait à VA Canada depuis le mois d'août 2005 et elle a joué un rôle

précieux dans la gestion de plusieurs projets nationaux, le plus récent étant le projet Alimentégration. Son sourire radieux, son enthousiasme et son engagement à l'égard de VA Canada nous manqueront. Nous savons que vous allez, comme nous, souhaiter à Christine beaucoup de succès dans son nouveau travail.

Nouveau membre du personnel

VA Canada est heureuse d'annoncer l'arrivée d'Amy Grumberg parmi les membres de son personnel au bureau national. Amy a été la candidate retenue

lors de notre récent concours en vue de trouver une recherchiste et rédactrice. Elle nous arrive de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa où elle était chef de

l'équité et du succès scolaire. Dans le cadre des fonctions de ce poste, elle était responsable de la surveillance et de la mise en œuvre des adaptations pour les étudiants handicapés.

Amy maîtrise l'anglais et le français et est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université Mount Allison et d'une

maîtrise en sciences de la Syracuse University. Elle détient aussi des certificats d'études supérieures sur la condition des personnes handicapées et la condition féminine. Amy assumera la surveillance du projet Alimentégration et s'emploiera aussi à aider à créer une capacité de recherche et d'analyse des politiques au sein de VA Canada.

Des nouvelles d'un ancien membre du personnel

Jihan Abbas, l'ancienne directrice de la recherche et des politiques de VA Canada, vient d'obtenir une prestigieuse bourse d'études supérieures du Canada Vanier. Elle recevra 50 000 \$ par an pour un maximum de trois ans.

Voici ce que disait le communiqué de presse concernant Jihan (traduction libre) :

« Jihan Abbas (sociologie et anthropologie) a de l'expérience personnelle et professionnelle dans le domaine de l'incapacité et des droits à l'égalité. Elle a été directrice de la recherche et des politiques à Vie autonome Canada et fait maintenant partie du Conseil d'administration du ARCH Disability Law Centre. Elle s'intéresse à la recherche sur l'incapacité et le marché du travail, les politiques sociales et l'inclusion et l'exclusion. Par ses travaux au niveau du doctorat, elle espère contribuer à bâtir une société plus inclusive.

Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada, introduit dans le budget fédéral de 2008, a été conçu pour renforcer la capacité du Canada d'attirer et de retenir des étudiants de doctorat de calibre international. Il encouragera les partenariats, favorisera une excellence reconnue mondialement et aidera à établir la réputation du Canada en tant que chef de file en études supérieures, en recherche et en développement des sciences et de la technologie. Cette année, le Programme accordera 166 bourses. Lorsqu'il sera entièrement opérationnel, il appuiera 500 étudiants par an. »

Vie autonome Canada félicite Jihan Abbas pour son prix. Nous sommes très fiers de ses réalisations! Nous sommes convaincus qu'elle sera une ambassadrice de la VA pendant toutes ses études et son travail à venir.

Pour de plus amples renseignements sur le programme de bourses, visitez : <http://www.vanier.gc.ca/vppo-pvsu-eng.shtml>

Coup d'oeil humoristique sur la Vie autonome

« AT-Play » Rock Band 2 sur XBOX 360

Par : Nick Prosper,
Corner Brook (T.-N.-L.)

Grâce à une compagnie du nom de Compusult ayant son siège à Mount Pearl, à Terre-Neuve-et-Labrador, les personnes handicapées peuvent jouer à Rock Band sur une console XBOX 360. Compusult a conçu un produit appelé « AT Play ». Cette technologie adaptée est un contrôleur de guitare à commandes adaptées qui permet à une personne ayant une déficience physique de contrôler de façon autonome tous les aspects du jeu en utilisant une combinaison de commandes qui répondent à ses besoins.

« AT Play » est entièrement compatible avec le contacteur au souffle Jouse2, les boutons-poussoirs, les commutateurs activés par la tête ou le pied et tous les autres commutateurs standards. Le niveau de base de Rock Band peut se jouer en utilisant seulement quatre commutateurs. Si un joueur aime vraiment pouvoir jouer à ce niveau et veut passer à des niveaux plus difficiles, il peut ajouter d'autres commutateurs qui lui permettront de jouer à Rock Band 2 à des niveaux plus avancés.

En plus de pouvoir utiliser tous les commutateurs adaptés supplémentaires pour jouer, une personne peut les

partager avec une autre personne ou plus et collaborer avec elles pour jouer des chansons. En plus d'être motivant, « AT Play » pour Rock Band 2 est une excellente façon pour les joueurs handicapés d'améliorer leurs habiletés motrices.

« AT Play » est formidable parce qu'il est extrêmement convivial. Il n'y a rien d'autre à installer pour jouer à Rock Band 2. Tous les commutateurs nécessaires pour permettre au joueur de jouer correctement sont entièrement autoconfigurables ou prêts à utiliser (*plug and play*). À l'heure actuelle, « AT Play » est disponible seulement pour la XBOX 360, mais selon Paul Mitten, représentant de Compusult, la technologie sera adaptée pour en permettre l'utilisation avec d'autres consoles, comme Play Station 3 et la Wii de Nintendo.

Une autre caractéristique plus qu'intéressante du produit, c'est que ses utilisateurs pourront s'en servir avec l'option XBOX Live. Les joueurs peuvent s'exercer à Rock Band 2 à leur niveau de compétence, puis passer au niveau suivant en jouant avec des millions de personnes du monde entier au degré de difficulté avec lequel ils sont à l'aise, ce qui leur permettra de vivre l'expérience en ligne complète d'un joueur de XBOX 360.

Compusult a commencé à distribuer le produit à la fin d'avril. Son prix est de 299 \$, plus les taxes, et on peut le commander en visitant le site Web de la

compagnie à www.compusult.net ou en lui téléphonant directement au 1-888-388-8180.

Le coin de la politique sociale et de la recherche

L'immigration et les personnes handicapées : Stephen Hawking n'a jamais pu avoir la citoyenneté Canadienne

Alors que resurgit la question d'immigration, les Canadiens avec des déficiences réalisent que s'ils étaient nés ailleurs, ils n'auraient jamais pu devenir Canadiens à cause de leur déficience.

L'été passé, la famille Chapman, dont la demande d'immigration avait été acceptée en vertu du Programme des candidats de la Nouvelle Écosse, a vécu les affres des procédures appliquées aux familles avec enfant handicapé. Et si les renseignements fournis s'avèrent exacts, nonobstant une enquête approfondie de ce cas, les personnes handicapées pourront difficilement émigrer au Canada.

Les Chapman ont une fillette de neuf ans, handicapée. Ils sont venus au Canada à titre de visiteurs/touristes, sachant pertinemment qu'ils devraient en repartir afin de pouvoir soumettre leur demande d'immigration à l'extérieur du pays. On leur a tout d'abord déclaré qu'ils ne pourraient jamais entrer au pays à cause de leur enfant handicapée, puis qu'ils pourraient y rester mais pour une

période limitée. Leurs passeports britanniques ont été saisis et, trente (30) jours après leur arrivée, ils ont été enjoins de quitter le pays et de retourner en Angleterre – parce que leur fillette était handicapée. L'affaire est bizarre. Le CCD ignorait totalement que la clause de fardeau excessif pouvait être appliquée à des visiteurs. L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) aurait même dit à M. Chapman qu'à cause de sa déficience, sa fillette était frappée d'une «interdiction à vie» d'entrée au pays. Selon le CCD, la clause de «fardeau excessif» de la Loi sur l'immigration obsède tellement les services concernés que devant la demande d'immigration soumise et la déficience de la petite fille, ils ont enjoint la famille Chapman à quitter le pays fin juillet, où elle résidait en tant que visiteurs. Si les touristes handicapés ne peuvent plus entrer au Canada, alors la discrimination pour motif de déficience prend un nouvel envol. La plupart de ces visiteurs ont une assurance-santé couvrant les coûts des soins médicaux éventuellement requis. Le CCD restera

en contact avec la famille Chapman afin de savoir ce qui transpire derrière leur demande de résidence permanente.

Historique du dossier

Le CCD a commencé à revendiquer une plus grande ouverture de la politique d'immigration visant les personnes handicapées, il y a plus d'un quart de siècle. Lors des élections fédérales de 1984, le CCD avait soulevé cette question dans son bulletin de vote-défi et avait demandé aux candidats d'inciter le «Canada à s'engager, auprès des Nations Unies, à accueillir cinquante réfugiés handicapés ou plus.» Le CCD avait également proposé de modifier la Loi sur l'immigration afin de la rendre conforme aux dispositions de la Charte et d'interdire toute discrimination pour motif de déficience.

En 1991, de concert avec le défunt Conseil canadien pour les droits des personnes handicapées, le CCD avait réclamé une refonte de la Loi sur l'immigration par une loi Omnibus. À l'époque, la Loi exigeait que les demandeurs de résidence permanente subissent un examen médical afin de détecter toute maladie, déficience, trouble ou détérioration de santé qui «constituerait vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité publiques, ou dont l'admission «risquerait d'entraîner un fardeau excessif pour les services sociaux ou de santé.» Le facteur «déficience» fut

éliminé suite à cette revendication mais la clause «fardeau excessif» fut conservée.

En l'an 2000, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration exemptait les réfugiés au sens de la Convention, et leurs personnes à charge, de la clause de fardeau excessif. Il déclarait «Reconnaître qu'un réfugié d'outremer ait besoin de protection mais le déclarer inadmissible pour motif de fardeau excessif sur les services de santé est tout à fait incohérent.» De plus, a ajouté le ministère, «ces exemptions de clause de fardeau excessif ne devraient avoir qu'un faible impact financier sur les provinces et territoires.»

Le cas Chesters :

En 2001, le CCD avait demandé et obtenu la qualité d'intervenant dans l'affaire Angela Chesters entendue par la Cour fédérale. Angela Chesters, une Allemande en fauteuil roulant avait épousé en 1991 un citoyen canadien travaillant en Grande Bretagne. En 1994, M. Chester était rentré au pays suite à une promotion. La demande de résidence permanente soumise par Mme Chesters et parrainée par son mari avait été refusée pour motif de déficience, la sclérose en plaques. Mme Chester fut toutefois autorisée à entrer au Canada en tant que visiteuse puis obtint un permis ministériel temporaire afin de pouvoir vivre à Mississauga, Ontario avec son mari. Mais l'interdiction de

résidence permanente demeurait. Mme Chesters soutint que la Loi sur l'immigration violait les garanties d'égalité de la Charte. Et son avocat ARCH, porta l'affaire devant la Cour fédérale. Le gouvernement fédéral tenta de régler la plainte en offrant à Mme Chesters le statut immédiat d'immigrant reçu. Mme Chesters déclina et continua à réclamer une refonte de la loi. Le gouvernement annonça en même temps que la Loi serait modifiée pour exempter les personnes demandant une résidence permanente au titre du regroupement familial, de la clause de fardeau excessif. Cette modification fut certes appliquée aux réfugiés mais jamais aux demandeurs de la catégorie regroupement familial. Après vainement tenté de faire modifier la Loi par des jugements judiciaires, Mme Chesters quitta le Canada pour accepter un poste d'enseignante en Allemagne. Son mari la suivit.

Le cas Hilewitz :

En l'an 2000, le Sud-Africain David Hilewitz tenta d'émigrer au Canada avec son fils Gavin ayant un léger trouble du comportement. Sa demande fut rejetée mais il contesta la clause de «fardeau excessif». La Cour suprême maintint la clause mais ordonna qu'elle ne soit pas utilisée pour justifier le rejet d'une demande d'immigration. Chaque cas doit être individuellement évalué afin de détecter tout «fardeau excessif» sur les services sociaux et de santé du Canada.

Les Canadiens handicapés réclament une réforme de la Loi sur l'immigration - les raisons :

- Le CCD soutient que, dans sa lettre et dans son application, la Loi sur l'immigration continue à exercer une distinction illicite à l'égard des personnes handicapées et n'est pas conforme aux garanties d'égalité de la Charte des droits et libertés.
- Le CCD soutient que la Loi sur l'immigration perpétue de traditionnels préjugés sur la valeur des personnes handicapées et sur le fardeau qu'elles imposeraient à la société.
- Le CCD soutient que la Loi actuelle dévalorise les Canadiens avec des déficiences et ne reconnaît nullement la contribution que les personnes handicapées et leurs familles peuvent et doivent apporter à la société canadienne.

Le CCD enjoint le gouvernement du Canada à entreprendre un examen de la clause de «fardeau excessif». Cet examen devrait une fois encore déterminer si cette clause est discriminatoire, dans sa lettre et dans son application.

<http://www.ccdonline.ca/fr/socialpolicy/access-inclusion/hawking>

Continuer d'espérer

Par Mike Martin

Barack Obama a été élu président des États-Unis, porté par une grande vague d'espoir chez de nombreux Américains qui croyaient que cette élection allait se traduire par une aide et un soutien accrus aux personnes luttant pour surmonter les difficultés auxquelles elles étaient confrontées. Les Américains handicapés pensaient pouvoir espérer eux aussi, surtout lorsque le candidat Obama a commencé à parler des personnes « avec et sans déficiences » dans les grands discours de sa campagne.

Cet optimisme a augmenté lorsque le président Obama nouvellement élu a affiché le programme de son administration pour les personnes handicapées, le jour même où il a prêté serment. Vous pouvez lire l'aperçu de ce programme sur le site suivant : <http://www.whitehouse.gov/agenda/disabilities/>

Dans ce programme, il soulignait l'intention de son gouvernement de protéger les droits civils des personnes handicapées en renforçant l'application de l'*American with Disabilities Act* et en améliorant l'accès à l'emploi et aux expériences éducatives. Fait particulièrement intéressant pour le mouvement Vie autonome, son plan prévoyait l'accroissement des mesures de soutien et de l'accès aux services d'intégration communautaire. Beaucoup de gens du milieu américain des personnes handicapées ont été très

surpris lorsque, quelques jours à peine après avoir prêté serment en tant que président, M. Obama a fait un commentaire indélicat et, selon certains, méchant concernant les personnes ayant des déficiences intellectuelles. Lors d'un passage au Tonight Show animé par Jay Leno, le nouveau Président a plaisanté sur son score aux quilles, disant qu'il était « du même niveau qu'aux Jeux paralympiques ou presque ».

Cette horrible situation a eu deux bonnes répercussions. Premièrement, même avant que l'émission soit diffusée (elle avait été enregistrée pendant l'après-midi afin de tenir compte de l'emploi du temps de M. Obama), la Maison Blanche a fait une déclaration pour s'excuser de ces remarques.

Selon l'Associated Press, son porte-parole a dit que : « Le Président pense que les Jeux paralympiques constituent un programme merveilleux qui donne une occasion de briller aux personnes handicapées à travers le monde » et a ajouté que M.Obama avait seulement voulu rire de ses propres piètres performances aux quilles. M. Obama a aussi téléphoné au président des Jeux paralympiques pour s'excuser et lui dire qu'il n'avait nullement eu l'intention d'humilier qui que ce soit en faisant ses commentaires.

La deuxième bonne chose qui est ressortie de cette histoire, c'est qu'en plus d'amener le Président à faire plus attention à ce qu'il dit concernant les

personnes handicapées, elle a créé ce que beaucoup ont appelé un « incident propice à la sensibilisation », c'est-à-dire un incident qui donne l'occasion de communiquer et d'éduquer un public plus vaste sur une question particulière.

Cet « incident propice à la sensibilisation » a été largement diffusé, tous les principaux bureaux de presse ayant publié des témoignages et commentaires de personnes ayant des déficiences intellectuelles qui ont d'abord exprimé leur peine et leur indignation. Par la suite, les reportages ont commencé à montrer comment les personnes ayant des déficiences intellectuelles surmontaient les difficultés et les obstacles auxquels elles faisaient face. Ces reportages ont aussi fini par permettre de recueillir des sommes importantes pour les Jeux paralympiques.

En plus de ces avantages directs, il y en a eu un autre, du moins pendant un court moment. Les médias ont abordé les histoires portant sur les personnes ayant des déficiences de tous genres de façon plus délicate. Espérons que cette attitude se répercutera sur l'ensemble de la population américaine dont certains membres utilisent encore couramment des mots comme « attardé » ou « infirme ».

Avant de terminer cette histoire, mentionnons que le président Obama a commencé à mettre en œuvre son programme visant les personnes handicapées et que vous pouvez en suivre les progrès sur le site Web indiqué

ci-dessus. Parmi les points saillants, il y a eu la nomination de Kareem Dale en tant qu'adjoint spécial du Président sur les politiques touchant les personnes handicapées. Dale, qui a une déficience visuelle, sera un défenseur des personnes handicapées à la Maison Blanche, et en avril, il a tenu une réunion spéciale à la Maison Blanche avec plus de 60 présidents et PDG de presque toutes les principales organisations nationales de personnes handicapées aux États-Unis.

Pendant cette réunion, de hauts fonctionnaires du gouvernement, dont Valerie Jarrett, conseillère principale du Président Obama, ont présenté des rapports sur les programmes et des mises à jour sur les politiques. Mais ce qui importe le plus, les groupes de personnes handicapées ont été invités à donner leur avis et à faire des suggestions afin d'aider la nouvelle administration à établir son plan d'action pour l'avenir.

Les groupes de personnes handicapées ont au moins établi un premier contact avec la nouvelle administration et nous, au Canada, ne pouvons qu'attendre et espérer que des changements verront aussi le jour chez nous.

Il reste à voir dans quelle mesure Barack Obama pourra réellement changer la vie des personnes handicapées aux États-Unis. Toutefois, selon ce que l'on a entendu dire de la réunion d'avril à la Maison Blanche, nous avons toujours des raisons d'espérer.

Le coin de la collecte de fonds

Le legs caritatif

Par Fraser Green

Lors de son dernier projet de recherche sur les donateurs, le FLA Group a mené une enquête auprès de 2 000 Canadiens afin de se faire une meilleure idée de l'ampleur de leurs legs caritatifs (ou dons par testament à un organisme de bienfaisance) et de la taille du marché de ce type de don au Canada.

Malgré la récession, les Canadiens lèguent plus d'argent aux organismes de bienfaisance qu'ils ne l'ont fait l'an dernier.

POINTS SAILLANTS

- 1,4 million de Canadiens ont fait des dons à des organismes de bienfaisance dans leurs testaments et le même nombre envisagent d'en faire. Il s'agit de hausses considérables par rapport aux résultats de l'enquête de l'an dernier.
- Ces Canadiens (toujours en vie) ont laissé des legs caritatifs totalisant 54 milliards de dollars, en hausse de 28 % par rapport à l'an dernier.
- Les personnes qui font des dons en réponse à une sollicitation par la poste (publipostage) sont plus de deux fois plus susceptibles de faire des legs de charité que les personnes qui ne répondent pas aux demandes de dons par publipostage.

QUI A FAIT SON TESTAMENT?

En tout, 57 % des Canadiens ont actuellement un testament, mais si l'on commence à segmenter cette population

selon des caractéristiques démographiques, d'énormes différences apparaissent.

- Il est évident que l'on a tendance à attendre d'avoir atteint un certain âge avant de faire son testament. Seulement 21 % des Canadiens de moins de 35 ans ont un testament, alors que ce pourcentage atteint presque 90 % chez les personnes de plus de 65 ans. (Des recherches antérieures ont établi que 92 % des personnes faisant des dons dans le cadre de campagnes de publipostage ont un testament.)
- Les femmes sont aussi susceptibles de rédiger un testament que les hommes (57 % et 56 % respectivement).
- Les résidents de la Colombie-Britannique (66 %) et de l'Ontario (61 %) sont les plus susceptibles d'avoir un testament, alors que ceux des provinces de l'Atlantique (47 %) et du Québec (49 %) sont les moins susceptibles d'en avoir un.
- Sur dix salariés à revenu élevé (c.-à-d. de 100 000 \$ ou plus), sept ont un testament, comparativement à seulement trois personnes sur dix dans la tranche des revenus les plus bas.
- Les Canadiens dont la langue maternelle est l'anglais sont plus susceptibles d'avoir un testament (59 %) que les francophones (52 %) et les personnes dont la langue n'est ni l'anglais, ni le français (48 %).
- Fait surprenant (du moins, pour nous), les pourcentages de personnes ayant un

testament ne varient pas selon le niveau d'instruction.

QUI REÇOIT L'ARGENT?

Nous avons demandé aux personnes interrogées qui avaient un testament de nous dire qui ils avaient désigné en tant que légataires ou héritiers.

- 61 % des répondants ont nommé un conjoint
- 68 % ont désigné des enfants.
- 30 % ont nommé des membres de leur famille autres que leur conjoint ou leurs enfants
- 7 % ont désigné des amis
- **9 % des répondants ont inclus des organismes de bienfaisance (ce qui exclut les dons aux organismes religieux, comme leur église) à titre de légataires, ce qui représente une hausse de 7 % par rapport à l'an dernier et**
- 6 % ont désigné leur église ou un autre organisme religieux.

QUI FAIT DES LEGS AUX ORGANISMES DE BIENFAISANCE?

En tout, 9 % des adultes canadiens ayant un testament ont déjà désigné au moins un organisme de charité en tant que légataire. Mais encore ici, nous arrivons à obtenir un aperçu plus utile lorsque nous segmentons les données.

- Les Canadiens qui font des dons en réponse à une sollicitation par le poste (10,2 %) sont plus de deux fois plus susceptibles de faire un legs de charité que ceux qui ne font pas de dons de ce genre (4,4 %).
- Les anglophones (11 %) sont trois fois plus susceptibles de faire des dons par

testament que les francophones (4 %) – et les ratios sont semblables lorsqu'on compare le reste du Canada au Québec.

- Les Canadiens qui ont fait certaines études postsecondaires sont cinq fois plus susceptibles de faire des legs de charité que ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.
- Les membres de ménages sans enfants (11 %) sont presque deux fois plus susceptibles de faire des legs caritatifs que ceux qui ont des enfants à la maison (6 %)
- Autre surprise : le revenu du ménage n'influe pas de façon significative sur la probabilité de faire un don par testament.

QUELQUES CHIFFRES SUR LE MARCHÉ DES LEGS

- Selon Statistique Canada (recensement de 2006), il y a 26,6 millions d'adultes au Canada.
- 15 millions de Canadiens ont un testament.
- Neuf pour cent de ces adultes ont légué des sommes à des organismes de bienfaisance (ce qui exclut les organismes religieux). Cela signifie qu'il y a aujourd'hui même au Canada 1,36 million de personnes vivantes qui ont fait de tels legs.
- En supposant que chacune de ces personnes laisse deux legs (ce que nous croyons être une estimation très modeste) de 20 000 \$, des Canadiens vivants auraient fait des dons de 54,4 milliards de dollars aux organismes de bienfaisance dans leur testament. (Il s'agit d'une augmentation par rapport à l'estimation de 42 milliards de dollars de l'an passé.)

• Chaque année, les Canadiens donnent 5,1 milliards de dollars aux organismes de bienfaisance (ce qui exclut les dons aux organismes religieux). La valeur des legs déjà faits par des Canadiens vivants est égale à une somme dépassant la totalité des dons annuels faits en dix ans. Ce n'est pas rien!

Bref...

Les données ne mentent pas.

Les dons faits par testament ne sont pas touchés par la récession. Cela s'explique du fait que l'actif des personnes qui font des dons en réponse à une sollicitation par la poste est en grande partie composé de biens immobiliers plutôt que d'actions. Alors que les marchés boursiers du Canada ont été gravement touchés depuis septembre dernier, les prix du logement dans la plupart des

régions du Canada sont demeurés très stables.

Pour la prochaine année, nous recommandons que vous envisagiez de réaffecter une partie des sommes que vous investissez dans la collecte de fonds, de manière à dépenser moins en vue d'obtenir des dons importants et des commandites d'entreprise (qui ont tous deux beaucoup diminué à cause de la conjoncture économique) et plus pour solliciter des legs de vos donateurs les plus loyaux.

Fraser Green est un associé du FLA Group, un organisme d'experts-conseils en collecte de fonds ayant son siège à Ottawa. Il a fait un exposé au Forum des directeurs généraux à Ottawa. Pour de plus amples renseignements sur cette enquête, vous pouvez joindre Fraser à fraser@flagroup.ca

En voyage

Prendre les choses en main

L'Office des transports du Canada a récemment publié un guide gratuit à l'intention des voyageurs ayant une déficience. *Soyez maître de votre voyage : un guide à l'intention des personnes ayant une déficience* est une version mise à jour et plus facile à utiliser de la publication antérieure intitulée *Être maître de la situation – Guide de transport aérien à l'intention des personnes ayant une déficience*. Vous y trouverez des idées, des trucs et des conseils pour les personnes handicapées qui voyagent non seulement par avion,

mais aussi dans des trains, sur des traversiers et dans des autobus qui traversent la frontière canadienne ou provinciale.

Ce guide vous encourage à prendre les choses en main en planifiant vos déplacements au moins 48 heures à l'avance et en faisant connaître vos besoins aux fournisseurs de services. Lorsque vous faites vos réservations, il vous conseille d'informer votre compagnie de transport de vos besoins liés à une déficience et d'obtenir la

confirmation écrite de tout service que le voyageur recevra. N'oubliez pas non plus de vous renseigner auprès de plusieurs transporteurs, étant donné que les services et les prix peuvent varier grandement d'une compagnie à l'autre.

Soyez maître de votre voyage est disponible sur le site Web de l'Office des transports du Canada aux adresses

suivantes :

<http://www.cta.gc.ca/doc.php?sid=1021&ang=fra&lb=soyez-maitre>

Note importante : À compter du 1^{er} juin, toutes les personnes qui entrent aux États-Unis à un poste frontalier terrestre doivent présenter un passeport ou un autre document sécurisé émis par le gouvernement prouvant leur identité.

Liens, outils et ressources

La recherche d'emploi

Vous cherchez un nouvel emploi? Un premier emploi? Vous essayez de retourner sur le marché du travail, mais vous ne savez pas trop comment vous y prendre? La Canadian Abilities Foundation a récemment annoncé qu'elle allait lancer, en collaboration avec le Réseau Ciblé de Workopolis, un nouveau babillard d'emplois en ligne à **jobs.abilities.ca**. Ce babillard vise à mettre les personnes handicapées en contact avec des employeurs qui tiennent à avoir des milieux de travail diversifiés. Tous les chercheurs d'emploi doivent absolument consulter ce babillard facile à utiliser qui fait partie de Workopolis.com, le plus important site de recherche d'emploi du Canada.

Êtes-vous un employeur qui cherche les travailleurs intelligents, talentueux et énergiques? Pourquoi ne pas vous donner un avantage sur vos concurrents en recrutant et en embauchant des personnes handicapées partout au Canada? En affichant vos postes sur **jobs.abilities.ca**, vous allez ouvrir vos portes à un grand réservoir inexploité de travailleurs. Faites partie du nombre croissant d'employeurs canadiens qui ont à cœur d'avoir un milieu de travail diversifié.

Allez voir les postes affichés ou faites afficher des postes sur jobs.abilities.ca dès aujourd'hui!

La santé mentale en milieu de travail

<http://www.gwlcentreformentalhealth.com/french/index.asp?lc=1&>

Le Centre pour la santé mentale en milieu de travail est un site Web qui vise à renseigner les employés, les collègues

de travail et les superviseurs sur les questions de santé mentale en milieu de travail. Ce site bilingue facile à utiliser présente de l'information qui se fonde sur les pratiques prometteuses et des recherches sérieuses. Qu'il s'agisse de

créer des milieux de travail plus sains, du retour au travail après une perte ou une maladie mentale, des mesures d'adaptation qui fonctionnent pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de

questions et stratégies pour les employeurs, ce site Web est une excellente ressource pour toute personne à la recherche de plus amples renseignements sur les questions de santé mentale.

Un nouveau chez-soi pour VA Canada

Enfin, après de regrettables retards de la construction et une période pendant laquelle le personnel a dû travailler à distance en attendant qu'on termine l'aménagement des nouveaux locaux, VA Canada va s'installer dans son bureau tout neuf. Ce sont des locaux clairs et spacieux à environ cinq minutes du centre-ville d'Ottawa. Ils seront situés dans le même

immeuble que le Centre de ressources pour la vie autonome d'Ottawa, ce qui nous donnera le plaisir d'entrer plus souvent en contact avec les consommateurs de notre région. Notre numéro de téléphone et nos adresses de courriel resteront les mêmes, mais notre nouvelle adresse postale sera la suivante :



Vie autonome Canada
214, chemin de Montréal, porte 402
Ottawa (Ontario) K1L 8L8

LES AVIS SONT CEUX DES COLLABORATEURS ET NE REFLÈTENT PAS
NÉCESSAIREMENT LES OPINIONS DE VIE AUTONOME CANADA

Nous tenons à remercier Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDSC) pour son aide financière continue à VA Canada et à ses Centres membres. Sans lui, ce bulletin et un engagement civique de ce genre seraient impossibles.

Vie Autonome Canada

214, chemin de Montréal, porte 402, Ottawa (Ontario) K1L 8L8
Tél. : 613-563-2581 Téléc. : 613-563-3861 ATS : 613-563-4215
info@vac-ilc.ca www.VACanada.ca

Disponible en médias substituts

La Perspective : le bulletin national de la Vie autonome